

## Compte-rendu de conseil d'école n° 3

### Participants :

Représentants des parents d'élèves	
Mme DELESTRE	Mme LAFUYE
Municipalité	
Mme DE PAULE	Mme BORTOLOTTI
DDEN	
Enseignants	
Mme SABAU	M. MATHIEU
Equipe de circonscription	
Autre(s)	
Excusé(e)(s)	
Mme ALBERT (IEN)	Mme TORTEREAU (enseignante)
M. MICHAUD (municipalité)	Mme CARDON (enseignante)
Mme TABUTEAU (enseignante)	Mme BRIAIS (enseignante)
Mme LEBORGNE (enseignante)	Mme PARIS (enseignante)
Mme BARTHOLMEY (enseignante)	Mme CARLIER (enseignante)
Mme ANDRONY (APE)	Mme MERLEN (APE)
Mme BODIN (APE)	Mme DELUC-FORTIN (APE)
M. BOULAY (APE)	M. COURTES (APE)

### L'ordre du jour :

Mouvement du personnel
Rentrée 2021/2022
Sécurité (incendie)
Coronavirus-Covid 19
Coopérative scolaire – Sorties
Informatique
Travaux - Investissement
Cantine (municipalité)
Convention EPS (municipalité)
Culture (municipalité)
Photographie scolaire (APE)
Vente de madeleines (APE)
Livres pour les élèves (APE)

## Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

En raison des conditions sanitaires, le conseil d'école s'est tenu avec un effectif restreint.

### 1. Mouvement du personnel

A la prochaine rentrée, il y aura de nombreux changements dans l'équipe pédagogique :

- Départs de Mmes Tortereau et Leborgne.
- Départ de Mme Carlier (décharge de direction de M. Mathieu).
- Départ de M. Suzanne (Emploi civique) depuis le 31 mai.
- Arrivées de Mme De Pascau (Montbazou), Mme Soulas (Villeperdue) et Mme Nielsen.
- Mme Chatelain sera remplacée par Mme Roudez (nouvelle brigade).

### 2. Rentrée 2021/2022

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
33	46	40	42	37	198

Soit une moyenne de 24,75 élèves par classe.

Les admissions en CP ont été réalisées par voie numérique.

Il n'y aura pas de présentation de l'école pour les futurs CP et les nouveaux arrivants.

### 3. Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 07/06. Tout s'est bien déroulé.

### 4. Coronavirus-Covid 19

Cette année scolaire a été une année difficile due au contexte sanitaire. L'école élémentaire des Varennes a été relativement préservée. Les élèves ont globalement bien respecté les règles sanitaires mais une lassitude commence à se faire ressentir vis-à-vis du port du masque (avec la chaleur) et du zonage des classes lors des récréations (lassitude d'être toujours avec les mêmes enfants).

Pour les enseignants, l'année a été également difficile. Ils ont dû :

- S'adapter au changement de protocole.
- Gérer les cas « Covid + ».
- Gérer l'arrivée tardive des remplaçants sans générer un « brassage » d'enfants.

La situation sanitaire a eu également les conséquences suivantes :

- Peu de choix dans les activités sportives.
- Pas de projet de classe.
- Moins d'interactions au sein de l'équipe pédagogique.

### 5. Coopérative scolaire

Le solde est de 4 513 €. Celui-ci comprend la subvention municipale pour la coopérative de l'école de 2740,50 € qui sera distribuée entre les classes à la rentrée de septembre 2021 (soit 13,50 € par élève), le remboursement des sorties prévues et le don de 800 € de l'APE.

Le budget transport pour le premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022 s'élèvera à 1 591 €.

### 6. Projets – Sorties

En raison de la situation sanitaire, de nombreux projets et sorties ont été annulés (ex : école et cinéma, liaison école/ collège, petit déjeuner anglais, journée sportive, journée citoyenne, kermesse...)

Le spectacle offert par l'APE est décalé à la rentrée prochaine.

- Activité randonnée avec l'association « les Escargots de Touraine ».
- 3 juin : la classe de Mme Tabuteau a participé à une animation de l'association « l'arbre voyageur » au château de Candé.
- 28 juin : toutes les classes feront une randonnée le matin, puis un pique-nique sera organisé au bord de l'Indre et enfin l'après-midi l'APE offrira à tous les élèves des livres.
- Les CM2 recevront de la part du ministère de l'éducation nationale un livre : les fables de la Fontaine.

## 7. Informatique

- Le directeur demande le remplacement du TNI première génération de madame Cardon qui vieillit mal. La municipalité a répondu qu'il est prévu de le remplacer pour la rentrée 2021.
- La municipalité annonce que l'école élémentaire sera équipée de la fibre internet à la rentrée 2021.
- L'équipe pédagogique remercie M. Bonneau pour la qualité de ses interventions et sa réactivité.

## 8. Travaux

- L'école élémentaire est maintenant équipée de clefs magnétiques. L'équipe enseignante est globalement satisfaite.
- La municipalité a acheté pour chaque classe un ventilateur.
- Installation d'un défibrillateur à la cantine.
- Le local de l'imprimante sera refait en semaines 28/29/30.
- Changement des luminaires dans les toilettes des filles, la salle informatique et les classes 1, 6 et 7.
- Changement des stores et des fenêtres pour la salle informatique et 2 classes en novembre 2021.
- Travaux de la cour : en cours de réflexion.

## 9. Restauration scolaire

- Départ du chef cuisinier.
- La municipalité avec l'aide de la société « empreinte culinaire » a audité Convivio le 07/06.
- La municipalité a pris en compte les remarques des parents d'élèves concernant le goûter (moins de produits industriels).
- A cause de la situation sanitaire, il n'y a pas de roulement des classes pour aller déjeuner afin d'éviter le brassage des élèves.

## 10. Convention EPS

Les conventions EPS ont été reconduites pour le basket-ball et le handball pour le cycle 3.

## 11. Projet culturel

Les CM2 participeront à une activité musicale avec le groupe « La cafeteria roja » de janvier à mars 2022 qui sera finalisée par un concert le 29 avril 2022. (classes concernées : CM1/CM2 & CM2 (les CM1 travailleront le domaine plastique & les CM2, le volet musical).

## 12. Projets de l'APE

- L'action « madeleines Bijou » est en cours.
- Le 28 juin, l'APE offrira à tous les enfants un livre et un cadeau surprise.
- La photo de classe aura lieu le lundi 20 septembre 2021.

**Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'École.**

**Chaque membre du Conseil d'École en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

Fait à Veigné, le 22/06/2021

Le Secrétaire de séance :  
Delphine DELESTRE



Le Président du Conseil d'École :  
Bruno MATHIEU



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
DES VARENNES  
RUE PRINCIPALE  
37250 VEIGNÉ  
02 47 26 22 44